



**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ADHERENTS
COMITE DE QUARTIER DES MARRONNIERS
MERCREDI 06 MAI 2026
CENTRE PIERRE GAMEL**

**130 participants adhérents
Elus + invités : 15**

*Un hommage à Joël Gardes, notre ami et secrétaire qui nous a quittés en février.
Et à Christian Colson notre ancien trésorier décédé au mois de mars.*

Après le rapport moral-activités 2025 (*) (adopté à l'unanimité), le compte-rendu des réalisations et des demandes de travaux (par le Vice-Président Jean-Marc Allongue), le rapport financier (par le trésorier Marc Clavel) avec des finances saines (adopté à l'unanimité), l'élection du nouveau conseil d'administration (élu à l'unanimité), la présidente (Marie Ozil) a donné les orientations de travail du prochain conseil d'administration.

(*) Activités intenses en 2025 :

- Courriers et dossiers pour défendre nos dossiers auprès des élus sur les problématiques habituelles : propreté, encombrants, circulation et pistes cyclables, stationnement sur trottoirs, véhicules d'entreprises empiétant sur le domaine public, transports, manque de stationnement vélos, vitesse, situation du Triangle de la Gare, urbanisation, nuisances sonores, etc ;
- Réunions internes, réunion publique, assemblée générale, réunions avec les élus, avec l'Union des comités de quartier, réunions du conseil de quartier Costières ;
- Un document sur le fonctionnement des conseils de quartier qui doit être impérativement revu ;
- Un point particulier a été fait sur la situation de l'été 2025 et les nombreux incendies dans le parc Pichon qui a mobilisé le comité quotidiennement sur le terrain, des demandes répétées et appuyées auprès des élus, du Préfet pour obtenir 2 débroussailllements et une surveillance H24 avec 2 agents de sécurité.
- Deux contributions du comité à l'enquête publique pour les autorisations environnementales et une rencontre avec le commissaire enquêteur.

Conseil d'administration :

Composé de 12 personnes puis 10 (2 démissions pour raisons personnelles), le conseil d'administration sort aujourd'hui renforcé : 17 membres qui permettront un travail plus collectif. A noter toutefois que la parité n'est pas au rendez-vous.

-Commission communication : informations aux adhérents, relations élus, presse, élaboration des dossiers et des courriers ;

-Commission journal du comité « Lous Pelous » sera une commission à part entière (réflexion pour élargir nos secteurs de distribution et enrichir le contenu). La maquette du journal est faite par une adhérente ;

- Commission informatique** ; le site est « en sommeil » et va être pris en charge par un adhérent et sera opérationnel à la rentrée ;
 - **Commission Travaux de proximité**, demandes en relation avec le conseil de quartier Costières ;
 - Commission accessibilité-mobilités** mise en place et fonctionnelle ;
 - Commission Environnement** qui regroupe plusieurs problématiques : urbanisme, voirie, circulation, aménagements/embellissements, végétalisation ;
 - Commission convivialité** qui va s'étoffer pour proposer d'autres événements durant l'année ;
 - Commission finances** ;
- Chaque membre intégrera une commission.

Merci aux 7 membres supplémentaires qui ont choisi de s'investir.

Doubler le nombre d'adhérents : Nous prenons aussi l'engagement que chaque participant présent ce soir, puisse faire adhérer 1 proche, 1 ami ou une connaissance.

Nous avons évoqué le travail entrepris pour 2026 et à l'issue de notre réunion interne, nous avons accueilli monsieur le maire et les élus. Nous en avons profité pour lui rappeler nos problématiques, celles que nous avons abordées.

«Monsieur le maire, vous êtes élus depuis peu mais nous avons voulu rapidement vous faire un état des lieux en vous adressant plusieurs courriers à vous et à vos élus. Des visites de quartier vous seront demandées ».

Le courrier au maire envoyé le 3 avril a abordé essentiellement les aménagements du parc Pichon et les préconisations du commissaire enquêteur qui dans son rapport final prend en compte positivement nos remarques :

Sur la requalification de la rue des Quatrefages, la préservation de la quiétude des riverains du secteur, les visites de chantier en associant le comité, la sécurité, la surveillance entre autres.

« Nous ne reviendrons pas sur l'abattage « intensif » des arbres ! Mais nous allons être vigilants sur les aménagements en cours et à venir.

« Nous vous avons renvoyé notre contribution à l'enquête publique qui reprend d'autres souhaits :

- Notre attachement à la création d'un lieu de vie café-resto ;*
- *L'aspect pédagogique et culturel ;*
- *Une mise en accessibilité totale de tout le parc ;*
- *Notre regret de l'abandon de « la plaine sportive » (*) dans la partie Sud du parc qui aurait permis d'offrir un véritable espace ludique et sportif. Nous vous demandons la possibilité de revoir cette décision de l'ancienne municipalité ;*
- *Le rappel de places de stationnement PMR à l'entrée du parc ;*
- *Revoir la création d'un parking côté Sud qui a été abandonné à ce jour en raison de la fréquentation future du parc et de l'existence du Bois des Noyers et le constat du stationnement anarchique et sur les trottoirs dans ce secteur ».*

(*) Le maire a indiqué que ce projet sera remis à l'ordre du jour.

Les courriers aux nouveaux élus ont aussi abordé le fonctionnement des conseils de quartier qui, de l'avis de nombre de comités et de l'Union a besoin d'être modifié.

« Nous sommes conscients que certains dossiers comme la réfection des chaussées et trottoirs prendra du temps, mais d'autres demandes peuvent aller vite :

- Refaire le marquage au sol général dans le quartier ;
- L'harmonisation de la vitesse dans la zone 30 à toutes les rues du quartier ;
- L'égoutage dans certaines rues ;
- Mesures pour interdire le stationnement sur les trottoirs, et nous insistons car malgré nos demandes répétées du comité et de riverains auprès de la PM, rien ne se règle ; on m'a demandé d'insister sur le secteur des Quatrefages vers Natoire et plus haut avec des véhicules de particuliers et d'entreprise gênant la circulation piétonne et des personnes à mobilité réduite ;
- Une réunion-concertation pour la réfection de la rue des Quatrefages ;
- Visite de chantiers du parc avec le comité (préconisation du commissaire enquêteur)
- Encombrants, propreté et incivilités. Certains secteurs sont particulièrement touchés : A côté de l'Ecole Jean Macé, Quatrefages mais bien d'autres. Il a été noté une aggravation ces derniers temps. Si la collectivité doit améliorer cet aspect, on ne peut pas passer sous silence l'énorme problème des incivilités. Pourquoi pas une campagne d'information auprès des nîmois ? Dans le journal de la Ville, auprès des écoles ? Et bénéficier de la brigade de l'environnement. Ce problème exaspère les riverains.
- Nettoyage des avaloirs aussi qu'il faut reprendre souvent ».

Enfin, nous avons fait part au maire de deux propositions qui nous tiennent à cœur et qui ont reçu un tonnerre d'applaudissements de l'assistance :

« 1^{ère} : la dénomination du parc. Nous en avons souvent parlé et de l'avis général, la mémoire de la famille doit être mise en avant. Loin de nous l'idée de ne pas honorer la mémoire de l'ancien président de la République Jacques Chirac mais loin de faire l'unanimité pour cet endroit précis.

Proposition pour que le parc soit nommé Parc « Ernest Pichon », créateur des Pépinières et qui a permis de conserver cet immense poumon vert en pleine ville.

« Monsieur le maire, vous nous avez soutenu dans cette démarche et vous vous y êtes engagé à plusieurs reprises : lors de nos réunions, dans la presse, lors du conseil municipal ».

2^{ème} : Joël Gardes qui a été le grand défenseur pour que cet espace reste dans le domaine public. De la concertation avec les habitants, avec les comités de quartier, aux réunions avec les élus, à la participation active à l'enquête de 2019 qui a conduit à la déclaration d'utilité publique par le Préfet. Capitale décision qui a entraîné l'abandon des constructions immobilières prévues avec des parkings en sous-sol. Si la bataille du comité de quartier des Marronniers et des nîmois a été déterminante, Joël a été au cœur de cette bataille.

Ne jamais l'oublier. C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons, monsieur le maire, d'envisager de donner le nom de « Joël Gardes » dans un endroit du parc. Nous vous faisons la proposition de donner son nom à l'une des entrées du parc, celle qui situe rue des Quatrefages, tout proche de chez lui. ».

Nous avons bon espoir d'être entendus.

Nous avons rappelé au maire notre souhait de travailler sereinement, dans un climat apaisé, dans le seul but d'améliorer notre environnement, pour le « bien vivre-ensemble ».

Nous avons répété que défendre les intérêts des habitants ne fait pas de nous des opposants.

Les réponses apportées par monsieur le maire nous laissent entrevoir une concertation et un dialogue dont nous avons besoin. Nous saurons le lui rappeler si besoin.

Après les remerciements sincères adressés à tous les participants, adhérents, élus, invités présents (comité de quartier Beausoleil, association A.R.B.R.E.S.), à Sandy, la gardienne du centre Pierre Gamel, à Marie-Hélène et Geneviève Pichon que nous appelons affectueusement « Les Sœurs Pichon », les échanges se sont poursuivis autour du « Verre de l'Amitié ».

Elus présents :

- Vincent Bouget, maire de Nîmes
- Jany Arnéguy
- Sylvette Fayet
- Nicolas Nadal
- Emmanuel Bois
- Maya Amer-Moussa
- Agnès Charaix-Py
- Dominique Andrieu-Bonnet
- Laurent Mespoulet